

ÉCHOS DES DEUX RIVES

RIMOUSKI

Les infirmières de l'an 2000

Un important colloque régional sur le rôle des infirmières en l'an 2000 aura lieu le samedi 18 mars à l'Université du Québec à Rimouski. Une occasion de faire le point sur les orientations et sur les développements les plus récents survenus dans le domaine des sciences infirmières, à l'orée d'une réforme majeure du système de santé canadien et québécois.

BAS-SAINT-LAURENT

Gala du tourisme

Le gala des Grands Prix du tourisme pour la région Bas-Saint-Laurent aura lieu à Rivière-du-Loup, le 1^{er} avril, en présence de la ministre déléguée au Tourisme, Rita Dionne-Marsolais. Neuf prix seront remis lors de cette soirée, sous la présidence d'honneur de l'écrivain Victor-Lévy Beaulieu.

POINTE-AU-PÈRE

10 000\$ pour la SOLIDE

La municipalité de Pointe-au-Père versera une contribution de 10 000\$ pour la création d'une Société locale d'initiative de l'emploi dans la MRC Rimouski-Neigette (SOLIDE).

PASPÉBIAC

Larose et Proulx parlent coupures

Le président de la CSN, Gérard Larose, et Jacques Proulx, président de Solidarité rurale Québec, présenteront des conférences sur l'opération « coupures dans les programmes sociaux » et ses effets anticipés sur le développement régional, demain, à 19h30, à la polyvalente de Paspébiac. Organisée par le Conseil central CSN de la Gaspésie, le Ralliement gaspésien et le Ralliement Action-chômage de la MRC de Pabok, la soirée se veut un exercice de sensibilisation et d'information. Un représentant du Mouvement Action-chômage Québec prendra également la parole. Les orateurs présenteront les enjeux et les impacts en région de la réforme envisagée en particulier par le gouvernement fédéral et le ministre Lloyd Axworthy. L'activité est gratuite et l'assistance pourra participer à une période de questions qui suivra les conférences. Pour information, on peut joindre le Ralliement gaspésien et madelinot au (418) 392-6006.

EST DU QUÉBEC

Subvention pour la prospection

Le ministère des Ressources naturelles du Québec rappelle que la date limite pour présenter une demande de subvention dans le cadre des programmes Prospection minière dans l'Est du Québec, Prospection et exploration minière (EADM) et Soutien du secteur minier de la région de Chapais et Chibougamau, a été fixée au 17 mars, à 16h30. La date limite du nouveau programme d'exploration minière du Moyen-Nord a été fixée au 15 mai. Le programme d'assistance financière à la prospection et à l'exploration minière fait partie de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement minéral. Il vise à stimuler ces activités afin de favoriser la découverte de nouveaux indices minéralisés. Il est financé à 25% par Québec et à 75% par Ottawa. Les ententes pour l'Est du Québec et pour la région de Chapais-Chibougamau prendront fin le 31 mars 1996. Quant au programme du Moyen-Nord, il a été signé en 1994 pour quatre ans. Pour obtenir des formulaires requis, les personnes intéressées peuvent contacter le bureau le plus proche du ministère des Ressources naturelles, ou appeler Huguette Proulx, au 418-643-1809 à Québec.

Robert Cliche revit en Beauce



L'écrivaine Madeleine Ferron aux côtés du buste en bronze de son défunt mari, le juge Robert Cliche.

Un hommage posthume à ce personnage attachant

SAINT-JOSEPH — Sous la présidence de l'honorable Yvon Mercier, parents et amis de Robert Cliche se sont réunis au palais de justice de Saint-Joseph, hier, pour rendre un hommage posthume à cet avocat, juge, humaniste et personnage qui a marqué l'histoire de la Beauce et du Québec et dévoiler, en son honneur, un buste réalisé par l'artiste-sculpteur Raoul Hunter.

par **LUCE DALLAIRE**
collaboration spéciale

Quelque 125 invités entouraierent l'épouse de Robert Cliche, l'écrivaine Madeleine Ferron et ses enfants, Josée, Nicolas et David, hier, au palais de justice de Saint-Joseph, lors du dévoilement d'un buste de bronze commémorant la vie de ce Beauceron qui a été juge en chef adjoint de la cour provinciale de 1972 à 1978.

Faisant référence à sa toge qu'il roula sur son dos tel un baluchon rouge témoignage de l'attachement de Robert Cliche pour la tradition et sa profession, le juge en chef associé de la cour du Québec,

l'honorable Yvon Mercier, se souvient d'un rassembleur, d'un orateur passionné, d'un homme de loi crédible et intègre qui n'a pas hésité à appuyer la création de la cour des petites créances pour favoriser la démocratisation et l'accessibilité de tous et chacun, au service de la justice.

MM. Brian Mulroney et Guy Chevrette, commissaires en 1974 à la Commission d'exquête sur l'exercice de la liberté syndicale dans l'industrie de la construction présidée par Robert Cliche, n'ont pu être présents à la cérémonie, mais ont adressé à la famille un témoignage d'amitié et de reconnaissance à l'égard du juge Cliche.

Tour à tour, le juge Marcel Blais, M. Pierre Senche, du ministère de la Justice du Québec, et l'artiste Raoul Hunter ont souligné l'apport de ce personnage populaire et attachant qui a su faire respecter et aimer de tous. L'autoroute de la Beauce porte d'ailleurs son nom.

Robert Cliche a été élu président associé du NPD Canada en 1963 et nommé leader du NPD Québec de 1963 à 1968. Il a publié avec Madeleine Ferron *Quand le peuple fait la loi* et *Les Beauce-rons, ces insoumis*. Il a été administrateur du Théâtre du Nouveau-Monde et porte-parole, en 1978, de l'Année du français. Il a été décoré, à titre posthume, de l'Ordre de la Pléiade, une distinction internationale de la francophonie.

Grâce à l'initiative de son fils Nicolas et de la Fondation, la mémoire et l'histoire de Robert Cliche habiteront à jamais l'enceinte du palais de justice à Saint-Joseph.



La famille de Robert Cliche est réunie au palais de justice de Saint-Joseph. De gauche à droite, ses fils David et Nicolas, son épouse Madeleine Ferron, et sa fille Josée.

Le fils des « insoumis » retourne parmi les siens

SAINT-JOSEPH — Le juge Robert Cliche est revenu, hier, parmi les siens, dans ce palais de justice où, tout jeune avocat, en 1944, il commençait sa brillante carrière.

Son buste trône désormais dans cette enceinte qui a si longtemps retenti des éclats de sa voix puissante. « L'avocat Cliche » des monologues du Père Gédéon appartient aux Beaucerons, car il fut le fils et le frère de « ces insoumis », comme il les appelait dans un livre écrit en collaboration avec l'écrivaine Madeleine Ferron, son épouse.

Descendant d'une famille-souche de la Beauce, il est doublement chez lui dans ce palais de justice construit sur la terre ancestrale de sa famille, à Saint-Joseph.

De Robert Cliche, les biographes retiennent qu'il fut nommé chef adjoint de la cour provinciale, en 1972, président d'une célèbre commission d'enquête sur l'industrie de la construction, en 1974, et chef du NPD-Québec, de

1964 et 1968. Mais les Québécois n'ont pas la mémoire de ces titres et de ces dates; pour eux, l'avocat Cliche incarnait ce qu'ils ressentaient profondément en eux et qu'ils auraient aimé exprimer comme il savait si bien le faire.

Feu le premier ministre René Lévesque a décrit admirablement ce phénomène, dans la postface d'un livre consacré à Robert Cliche, en 1980: « Dans ce corps dégagé, sous ce faciès en mouvement perpétuel comme la crinière, on sentait courir une sève surgie directement de nos racines les plus authentiques. Son parler gardait l'accent rocailleux du terroir et ses travers aussi bien que ses qualités étaient de chez nous au point d'en faire une quintessence de l'homme d'ici. C'est sans doute la raison pour laquelle, d'instinct, tant de gens se sentaient si souvent en une sorte de symbiose avec lui. »

Pour nous, membres de la famille Cliche, Robert aura été le plus beau fleuron. Combien de fois, dans mes 50 ans d'existence, moi son cousin, n'ai-je pas eu à répondre à cette question: « Es-tu parent avec Robert Cliche? » Encore aujourd'hui, près de 17 ans après sa mort survenue en septembre 1978, la question revient régulièrement, démontrant bien que Robert demeure ce sommet qui permet de nous situer sur le territoire familial.

Pour ses concitoyens, Robert était cet avocat qui les défendait si brillamment et ce juge qui a réussi à humaniser la difficile tâche qui consiste à rendre justice. Car il ne faut pas oublier qu'il a été l'un des artisans de la naissance de la cour des petites créances et d'une plus grande accessibilité à l'appareil judiciaire.

Robert Cliche est de retour, à l'endroit qu'il aurait sans doute lui-même choisi: parmi les siens, dans le palais de justice de sa Beauce natale.

VINCENT CLICHE

Réforme de la CUQ
Un échec, constatent des maires

QUÉBEC — La réforme de la Communauté urbaine de Québec (CUQ), l'an dernier, est un échec!

par **BENOÎT ROUTHIER**
LE SOLEIL

C'est à toutes fins utiles le constat que font, un an après, certains des 13 maires des municipalités membres de l'organisme régional.

Pour sa part, le maire de Charlebourg, Ralph Mercier, qui assume la présidence de la CUQ depuis la réforme, que certains élus se sont plu à appeler « réformette », trouve que la tâche est trop lourde pour l'occuper à temps partiel.

La mairesse de Sainte-Foy, Andrée Boucher, dit que ça ne marche tellement pas qu'on est revenu à l'ancienne formule de tenir des assemblées des 13 maires.

Le maire de Saint-Augustin-des-Desmaures, Denis Côte, dit que ça ne fonctionne pas parce que les maires n'ont pas voulu utiliser les structures comme il faut.

Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, n'était pas disponible pour faire son bilan ces jours derniers.

Au printemps 1994 le gouvernement amendait la loi de la CUQ pour, entre autres, faire de la présidence un poste à temps partiel devant être occupé par un élu qui conserverait son poste de maire.

La nouvelle loi faisait des commissions des organismes où discuter des grandes orientations de la CUQ. Elles sont consultatives. Présidées par un maire, elles ont le pouvoir d'étudier toute question touchant le domaine de leur compétence: environnement, finances et administration, aménagement, circulation et transport, développement économique et tourisme. Les commissions font rapport au conseil des maires des recommandations qu'elles juges appropriées. Les présidents des commissions sont les porte-parole au conseil des sujets dont elles traitent.

« Méchante gymnastique »

M. Mercier dit que suivre d'assez près le fonctionnement de la CUQ tout en s'occupant de sa ville, « c'est une méchante gymnastique! »

Il croit que la représentation de la CUQ souffre parce que son président n'est pas à temps plein.

En ce qui concerne les commissions, M. Mercier pense qu'elles sont « assez efficaces mais que la fonction des présidents est lourde ». Si lourde qu'il faut peut-être penser à rajuster leur rémunération. Ou même réévaluer le rôle des commissions.

M. Mercier explique que cumuler les postes de maire de Charlebourg et de président de la CUQ lui commande de travailler entre 80 et 90 heures par semaine.

Mme Boucher juge que « c'est définitivement pire qu'avant. On revient d'instinct à la formule ancienne ».

Elle trouve qu'une présidence à temps partiel fait courir le risque que le maire qui occupe le poste nuise soit à sa ville, soit à la CUQ, faute de temps. Puis le fait que ce maire n'occupe la présidence que durant deux ans, ça ne lui laisse pas de temps pour être efficace, dit-elle.

Quant aux commissions, c'est une perte de temps car on ne se sent pas « légitimés » de prendre des décisions. Quant à refaire la discussion sur tel ou tel dossier au conseil des maires on est revenu à l'ancienne formule des réunions des 13 maires. C'est là que se discutent encore, finalement, les grandes orientations.



Ralph **MERCIER**

Par ailleurs, Mme Boucher croit que la ville de Québec ne devrait pas avoir de droit de veto. « A 12, nous représentons 350 000 citoyens sur 500 000, et 60% de la facture de la CUQ », précise la mairesse de Sainte-Foy pour montrer que le poids de ces 12 municipalités justifie l'abolition du droit de veto de Québec.

Le maire de Saint-Augustin-des-Desmaures, lui, dit que la nouvelle structure de la CUQ serait efficace... si les maires voulaient l'appliquer.

Il dit que les commissions pourraient être « exécutives » si les maires le voulaient. Le but de la réforme, c'était de décentraliser les responsabilités au profit des commissions. Mais « les maires ne se font pas confiance les uns les autres, ils veulent tous être partie prenante aux décisions. C'est pour ça qu'il n'y a rien de changé. On discute encore de tout au conseil des maires ».

M. Côte dit que la présidence à temps partiel, « ça n'a pas changé grand-chose... ». Par contre, que la loi ait prévu un comité exécutif de trois personnes pour expédier les affaires courantes « ça été une amélioration ».

Pour cet ingénieur, la CUQ de demain, c'est une régie de services pour les municipalités, et non un corps politique. « C' n'est pas là que nous pouvons établir des stratégies de développement pour la région. » Ce rôle pourrait revenir au Conseil régional de concertation et de développement de Québec avec celui de Beauce-Appalaches. Il pourrait y avoir fusion des deux CRCD en un seul qui deviendrait électif.

« Pas la révolution d'Octobre »

Par contre, le maire de Beauport, Jacques Langlois, même s'il admet que la réforme de la CUQ « ce n'est pas la révolution d'Octobre », lui reconnaît quelque bons points.

Les commissions, même si elles prennent beaucoup du temps des maires qui les président, « ce n'est pas mauvais, bien qu'elles ne soient pas encore à point ».

Bien sûr, les recommandations de ces commissions jusqu'à présent n'ont pas été acceptées par le conseil, sauf celle de la commission de l'administration et des finances sur la politique de subventions aux organismes et événements spéciaux. Mais le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, veut qu'elle soit révisée...

Malgré cela, M. Langlois dit qu'au moins l'étude des dossiers en commission permet un certain cheminement et ça donne un document de travail aux maires.

Comme M. Côte, M. Langlois est satisfait du nouveau comité exécutif. Il trouve que M. Mercier fait un bon travail comme président.

Il dit qu'il devrait peut-être y avoir une deuxième étude visant une réforme plus en profondeur de la CUQ. « Peut-être que ça va s'inscrire dans le projet de décentralisation du ministre des Affaires municipales Guy Chevrette. »

Et M. Langlois fait voir que, vu que les dossiers environnementaux prennent beaucoup du temps de la CUQ, il y aurait peut-être lieu de « dégraisser la CUQ » en créant une Régie régionale de l'environnement.

Le maire de L'Ancienne-Lorette, M. Emile Loranger, dit que c'était mieux avant avec un président à temps plein et des assemblées des maires. Il n'assiste plus aux réunions à huis clos, car ce n'est pas conforme à la réforme.



Andrée **BOUCHER**

Rimouski: la salle de spectacles déjà inscrite au plan triennal

RIMOUSKI — Sans que le nouveau projet de salle de spectacles de Rimouski n'ait encore été déposé, cette infrastructure culturelle fait déjà partie de l'an deux du plan triennal des immobilisations du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

par **CARL THÉRIAULT**
collaboration spéciale

Le document, qui sera bientôt sur la table du ministre puis sur celle du conseil des ministres, est parachevé, du moins dans sa phase administrative.

Le directeur des communications de ce ministère, André Dorval, soutient toutefois qu'il ne s'agit que « d'un énoncé général de be-

soins » sujet à des décisions au niveau politique. « Le plan n'est qu'un exercice purement administratif », a précisé le SOLEIL André Dorval. Aucune somme d'argent n'est rattachée à cette inscription.

À la ville de Rimouski, le maire Michel Tremblay s'est déclaré surpris mais aussi ravi que le ministère de la Culture ait déjà pris l'initiative d'inscrire du moins au plan des principes le projet de salle de spectacles.

« D'ici le 31 mars, nous allons officiellement renouveler notre intention auprès du ministre de la Culture, lui demandant de provisionner les sommes suffisantes pour le projet de salle de spectacles », a-t-il déclaré au SOLEIL.

La ville de Rimouski n'aurait pas l'intention de dépasser une injection de fonds de 2 millions \$ pour un projet qui ne devrait pas excéder les 10 millions \$ financés dans l'ordre de 80 % par les autorités gouvernementales.

Il reste toujours la possibilité que des sommes d'argent non dépensées puissent provenir du programme fédéral-provincial des infrastructures. « Le ministre Guy Chevrette m'a assuré que, dans cette éventualité, il était prêt à regarder notre demande », a ajouté le maire de Rimouski.

Après quelques consultations, le projet final de salle de spectacles devrait être normalement arrêté d'ici le mois d'octobre. Parmi les projets envisagés, la rénovation du Centre civique est toujours à l'ordre du jour, évalué l'an dernier à quelque 1 million \$.

La députée de Rimouski, Solange Charest, attend pour sa part que



Le maire de Rimouski, Michel Tremblay.

le conseil municipal lui soumette sa proposition avant d'effectuer les démarches officielles auprès des autorités gouvernementales.

C'est depuis le Sommet socio-économique du Bas-Saint-Laurent, en 1988, que le projet de salle de spectacles virevolte dans l'actualité rimouskoise, après un important échec dans le cadre du programme fédéral-provincial des infrastructures.



Louis-Guy LEMIEUX

La poudre à fous

Ceux qui n'en consomment pas appellent cette drogue la P.C.P., abréviation de phencyclidine.

Les vétérinaires ont cessé d'en donner aux chevaux malades. Trop dangereux.

Ceux qui en « sniffent », en majorité des jeunes de 14 à 18 ans, l'appellent la « mess », par référence à mescaline.

Mais ce n'est pas du peyotl. Rien d'organique. C'est une « dope » synthétique fabriquée dans des laboratoires clandestins installés dans la région de Québec et l'Est de la province.

La mess est la drogue la plus dangereuse du marché noir, la vraie cocoonerie une fois trafiquée. Pire que tout. Le marché de Montréal et de New York n'en veut pas. Trop cheap. Elle s'attaque aux neurotransmetteurs. Elle brûle le cerveau comme un acide violent coupe une barre de métal.

Aucun trafiquant sérieux ne veut toucher à la mess. Ils l'appellent « la poudre à fous ».

Les pushers de mess sont les chiens galeux du milieu de la drogue. Les Hell's et les Rock Machine auraient honte de se faire prendre avec de la mess.

P.C.P.: Parce que C'est Pas correct; Parce que C'est Pour les enfants innocents et inconscients.

La mess est aussi la drogue la moins chère. Un gramme pour 10\$. Avec un gramme de mess tu peux « buzzer » à cinq ou dix.

La mess court les rues de Québec et les cours d'écoles de la région. C'est la drogue la plus en usage à la place d'Youville, l'été, et dans le Mail Saint-Roch, à l'année longue. Des centaines, des milliers de jeunes en ont pris ou en prendront.

Mélangé à l'alcool, aux pilules ou aux autres drogues, cela devient un cocktail explosif. Les usagers se transforment en bombes à retardement. Parlez-en aux thérapeutes des maisons de jeunes et aux psychiatres de Robert-Giffard. Cette drogue explique, souvent, les suicides chez les ados.

MESS, un film attendu

Un vidéo documentaire est en préparation à Québec sur le sujet. Le tournage commencera incessamment. On devrait pouvoir le visionner, en salle, au début de l'été.

Le film MESS sera réalisé par Art-toxico, une compagnie de production et un organisme d'intervention fondés par Normand Senez.

Pour monter ce document qui s'annonce dramatiquement intéressant, Normand Senez s'est entouré de Sabica Senez et du cinéaste Stéphane Houle.

Tous ceux qui habitent ou fréquentent les quartiers chauds de Québec connaissent Normand Senez. C'est un travailleur de rue pas comme les autres. Il connaît la question pour avoir lui-même brûlé une carrière de musicien dans les drogues fortes et pour avoir passé à deux chevaux d'y laisser sa peau.

Il y a cinq ans, il décide de se reprendre en main, comme on dit. Et il en fait une affaire personnelle. Il décide d'aider les toxicomanes à s'en sortir. En premier, les artistes, un monde qu'il connaît bien.

Il a pris le temps de se donner une formation spécialisée à l'Université de Sherbrooke. Puis, il est revenu dans son milieu naturel, à Québec. Aujourd'hui, il est appelé un peu partout pour donner des conférences autant à la prison d'Orsainville que dans les cégeps, pour animer des thérapies de groupes, pour faire de la prévention.

Normand Senez est la seule personne que je connaisse qui peut parler d'égal à égal aussi bien aux pushers, qu'aux clients et aux médecins qui les soignent. Question de crédibilité. Et de confiance.

Il ne juge pas le milieu ni personne. Sauf peut-être la répression policière aveugle.

Sa connaissance du milieu et des drogues l'a amené à penser que c'est l'ignorance et l'intolérance qui sont les pires ennemies des victimes de la toxicomanie.

C'est pour cela qu'il réalise ce film grâce à une subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Il appelle sa démarche professionnelle: « apprivoiser les substances ». Normand Senez croit que quand on saura ce qu'on consomme, une partie importante du problème sera réglée.

30 travailleurs forestiers manifestent

CARLETON — Une trentaine de travailleurs en aménagement forestier de la société d'État Rexfor ont manifesté de façon pacifique, vendredi à Carleton, devant le bureau de comté du député de Bonaventure Marcel Landry, pour exprimer leur inquiétude concernant l'éventuelle réorganisation chez leur employeur, ce qui pourrait signifier la fermeture de bureaux régionaux. Généralement, au début de mars, ces travailleurs saisonniers, au nombre de 300 en Gaspésie, savent quand ils seront rappelés au boulot. Ce n'est pas le cas en 1995. De plus, le renouvellement du bail du bureau régional de New Richmond n'a toujours pas été effectué, alors que l'entente de location vient à échéance dans quelques jours avec le propriétaire, la municipalité. Rexfor a fait exécuter des travaux en forêt pour 5 millions \$ en Gaspésie l'an dernier, autant au Bas-Saint-Laurent.

Jours la Baie

30% À 50% DE RABAIS!

Un choix incroyable de soutiens-gorge de grandes marques!

 WONDERBRA Soutien-gorge à armature, maintien total 30 % de rabais. N° 7418. Blanc ou palissandre. 36 à 38, B, D ou DD; 36 à 40, C. Nos prix ord. 27 \$ à 29 \$. Jours la Baie 18,90 \$ à 20,30 \$ ch. Dessous mode, rayon 178.	 WONDERBRA Soutien-gorge sans couture, à armature 40 % de rabais. N° 1219. Bretelles réglables. Blanc ou beige. 34 à 38, B ou C; 36 à 40, D; 36 à 38, DD. Nos prix ord. 30 \$ à 32 \$. Jours la Baie 18 \$ à 19,20 \$ ch.	 WONDERBRA Modèle Tout confort, maintien total 35 % de rabais. N° 2620. Avec l'unique Cercle de confort. Blanc ou beige. 36 à 42, B, C ou D; 36 à 40, DD. Nos prix ord. 29 \$ à 31 \$. Jours la Baie 19,31 \$ à 20,64 \$ ch.	 WONDERBRA Soutien-gorge à armature, maintien total 30 % de rabais. N° 7429. Dentelle élastique. Blanc ou noir. 34 à 38, B ou C; 36 à 38, D ou DD. Nos prix ord. 28 \$ à 30 \$. Jours la Baie 19,60 \$ à 21 \$ ch.
 WONDERBRA Soutien-gorge Caresse de satin à armature 35 % de rabais. N° 7218. Blanc, noir ou palissandre. 34 à 36, A, B ou C; 34 à 38, D. Nos prix ord. 23,50 \$ à 26,50 \$. Jours la Baie 16,98 \$ à 17,64 \$ ch. Dessous mode, rayon 178.	 WONDERBRA Culotte offrant un maintien léger 35 % de rabais. N° 518. Blanc, palissandre ou noir. M.G.T.G. Notre prix ord. 13 \$. Jours la Baie 8,45 \$ ch. Dessous mode, rayon 178.	 WONDERBRA Soutien-gorge à bonnets sans couture 50 % de rabais. N° 2615. Festonné de dentelle. Blanc ou beige. 34 à 38, B ou C; 36 à 38, D. Nos prix ord. 28 \$ à 29 \$. Jours la Baie 19,60 \$ à 20,30 \$ ch.	 WONDERBRA Soutien-gorge sans couture 30 % de rabais. N° 1137. Insertions de dentelle. Blanc ou noir. 34 à 38, B ou C; 36 à 38, D. (D en blanc seulement). Nos prix ord. 27,50 \$ à 28,50 \$. Jours la Baie 19,25 \$ à 19,95 \$ ch.
 VOGUE Soutien-gorge élastique sans couture 50 % de rabais. N° 2224. À armature. Blanc. 34 à 36, A ou B; 34 à 38, C. Notre prix ord. 22,50 \$. Jours la Baie 11,25 \$ ch. Dessous mode, rayon 178.	 VOGUE Soutien-gorge pigeonnant 50 % de rabais. N° 1730. Blanc. 34 à 36, A, B ou C. Notre prix ord. 20,50 \$. Jours la Baie 10,25 \$ ch. Dessous mode, rayon 178.	 VOGUE Soutien-gorge sport à enfiler, en coton 35 % de rabais. N° 1860. Blanc ou noir. 34 à 36, A; 34 à 38, B, C ou D. Nos prix ord. 24,50 \$ à 25,50 \$. Jours la Baie 15,92 \$ à 16,57 \$ ch.	 VOGUE Soutien-gorge à bonnets souples 40 % de rabais. N° 2222. Blanc ou camélia. 34 à 36, A; 34 à 38, B ou C. Notre prix ord. 20,50 \$. Jours la Baie 12,30 \$ ch. Dessous mode, rayon 178.
 VOGUE Soutien-gorge non lustré, à armature 33 % de rabais. N° 8140. Nouveau blanc. 34 à 36, A ou C; 34 à 38, B. Notre prix ord. 26,50 \$. Jours la Baie 18,55 \$ ch. Dessous mode, rayon 178.	 WARNER'S Soutien-gorge ampliforme pigeonnant 50 % de rabais. N° 2055. À armature. Blanc ou noir. 34 à 36, A, B ou C. Notre prix ord. 30 \$. Jours la Baie 21 \$ ch. Dessous mode, rayon 178.	 WARNER'S Culotte offrant un maintien ferme 50 % de rabais. N° 394. Avec plastron amincissant. M.G.T.G.T.G. Blanc ou camélia. Notre prix ord. 12 \$. Jours la Baie 5,99 \$ ch.	 WARNER'S Soutien-gorge Scintilace à armature 33 % de rabais. N° 2593. Dentelle élastique, fermeture devant. Blanc, camélia ou noir. 34 à 38, B ou C; 34 à 36, D. Notre prix ord. 26 \$. Jours la Baie 17,31 \$ ch.
 WARNER'S Soutien-gorge à maintien ferme 33 % de rabais. N° 1244. Bonnets garnis de dentelle. Blanc ou camélia. 34 à 38, B ou D; 34 à 40, C. Notre prix ord. 28 \$. Jours la Baie 18,64 \$ ch. Dessous mode, rayon 178.	 PLAYTEX Soutien-gorge Cross Your Heart 40 % de rabais. N° 5128. Blanc ou beige. 34 à 38, B; 36 à 40, C ou D. Nos prix ord. 22,50 \$ à 23,50 \$. Jours la Baie 13,50 \$ à 14,10 \$ ch.	 PLAYTEX Soutien-gorge à bretelles tout confort 30 % de rabais. N° 4693. Blanc. 36 à 42, B, C ou D; 38 à 42, DD. Nos prix ord. 32 \$ et 33 \$. Jours la Baie 22,40 \$ et 23,10 \$ ch. Dessous mode, rayon 178.	 PLAYTEX Culotte à maintien moyen 30 % de rabais. N° 987. Blanc ou beige. M.G.T.G.T.G. Nos prix ord. 13 \$ à 13,50 \$. Jours la Baie 9,10 \$ à 9,45 \$ ch. Dessous mode, rayon 178.



En vigueur jusqu'au 26 mars.
Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX®

New Richmond veut prendre le virage touristique

NEW RICHMOND — S'il faut se fier sur la participation des citoyens de New Richmond à leur colloque de développement économique, la croissance de cette ville passe par un déploiement accru du milieu touristique, qui prend la relève des secteurs industriel et commercial, qui semblent avoir plafonné.

par **GILLES GAGNÉ**
collaboration spéciale

Une cinquantaine de personnes ont participé à ce colloque hier, et les ateliers sur le tourisme et le développement résidentiel ont soulevé les réflexions les plus animées. La nécessité d'instaurer une meilleure signalisation des attraits, l'urgence de doter la ville de meilleurs accès vers les rives de la Baie des Chaleurs, de même que le besoin d'accueillir de façon dynamique les citoyens à la recherche d'une demeure ont marqué les discussions entourant ces deux secteurs.

En ce qui a trait aux industries et aux commerces, le maire Jean-Marie Jobin ne s'est pas fait prier, à l'issue de la journée, pour commenter la « discrétion » de leurs représentants. « C'est malheureux que les commerçants soient à toutes fins utiles absents. Les industriels aussi sont absents. Ils auraient pu bénéficier des échanges qui ont eu lieu aujourd'hui », a commenté le maire, qui a vite préférentiellement loué la présence de « ceux qui pensent à développer ».

Encore du boulot

Même si New Richmond a réalisé des gains considérables en tourisme depuis une dizaine d'années, avec l'émergence notamment du Centre de l'héritage britannique et

la consolidation des activités de pêche au saumon sur les rivières Grande et Petite Cascapédia, les participants de l'atelier ont perçu plusieurs éléments à améliorer pour faire de leur ville une destination idéale.

Outre l'élaboration d'une signalisation originale pour renseigner les visiteurs au sujet des attraits et services disponibles, on voudrait également former des citoyens, le personnel des restaurants, des stations-service et des commerces, pour bien renseigner les touristes. L'utilisation de la salle de spectacles en période estivale et le développement d'une programmation qui tient compte des événements importants dans d'autres villes du voisinage, de façon à éviter les conflits d'horaire, ont aussi été relevés par les participants au colloque.

Des critiques ont également été formulées à l'endroit du taux de taxe foncière prélevé par la municipalité. À 1,88 \$, il est le plus élevé des environs, mais cette simple comparaison n'est pas juste, estime Denis Gagnon, directeur général à la ville. « Il faut aussi regarder l'évaluation moyenne des résidences, qui est plus élevée ailleurs et qui contribue à équilibrer les factures de taxes municipales. Et il faut tenir compte de la qualité et de la proximité des services », précise-t-il.



VIDÉO

par RÉGIS TREMBLAY
LE SOLEIL

Après «Les oiseaux se cachent...» voici «Léon Morin, prêtre»

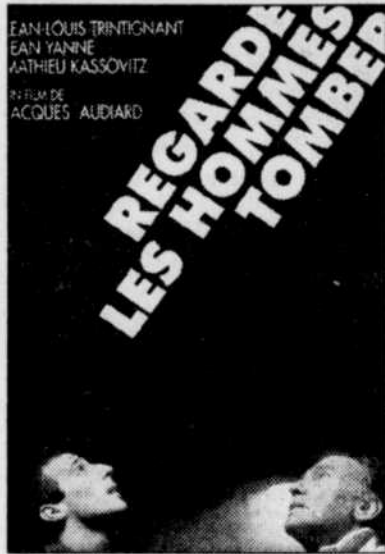


Sans doute inspirée par la reprise des *Oiseaux se cachent pour mourir*, à TVA, la compagnie Astral tente sa chance en ressortant *Léon Morin, prêtre*, que Pierre Boutron a réalisé d'après le roman de Béatrix Beck. Comme la Meggy des *Oiseaux*, Barney (Nicole Garcia) est amoureuse d'un homme marié avec Dieu. Fruit défendu du paradis terrestre de la vertu, Léon Morin (Robin Renucci) est encore plus incorruptible que le cardinal incarné par Richard Chamberlain, puisqu'en plus de garder jalousement son idéal, il

veut convertir la païenne Barney. Ainsi, deux femmes écrivains, Colleen McCullough et Béatrix Beck, accèdent au double cliché de «l'homme de raison» et de «la femme de passion». Il faut reconnaître que dans ce dernier emploi, Nicole Garcia est assez persuasive.

Regarde les hommes tomber

Titre énigmatique, qu'il faut ainsi décrypter : les hommes tombent devant la mort (seuls ou poussés par d'autres). Le premier film de Jacques Audiard (jusqu'à scénariste) est un film d'hommes. À soixante ans, Simon (Jean Yanne) quitte femme et emploi pour venger un copain assassiné. Amitié posthume, fidélité mortelle. Comme Simon, Marx (Jean-Louis Trintignant) est un homme usé. Ruiné par le jeu, il s'attache le servile Johnny (Mathieu Kassovitz) pour ses basses oeuvres. Complicité jusqu'au meurtre. Tiré du roman de Teri White, *Un trio sans espoir*, ce film rappelle l'univers en noir et gris de Simenon. Un troublant polar grisonnant. (28 mars)



Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué



Il a fallu 15 ans pour que le cinéma s'empare du livre à succès de l'Américain Howard Buten. Le Français Jean-Claude Sussfeld a su capter toute l'ambivalence de cette oeuvre tournant autour du petit Gil, cinq ans, qui fait l'amour comme un grand à une fillette de son âge, Jessica. Oui, les enfants ont des désirs de grande personne. Oui, les grandes personnes cherchent dans l'amour l'innocence de l'enfance. Le plus curieux, c'est que cela semble... curieux, à Howard Buten, comme à Réjean Ducharme, comme à tous ces «normaux» qui s'ignorent.

Les anges frappent et courent

Sur un continent où le corps est divinisé, le sport est une religion. Depuis *Heaven Can Wait*, où Warren Beatty jouait au footballeur fantomatique, on ne s'étonne plus des films sportifs qui font intervenir des forces célestes. Cette fois, la cathédrale est un stade de baseball où «Les anges frappent et courent». Il s'agit bien des Angels de... Los Angeles! Voilà de quoi calmer la soif d'absolu et de pop corn des amateurs, éprouvés par une longue grève dans les ligues majeures. Un typique produit Disney, en vente à 22,99\$, à partir du 21 mars.

«Sors-moi donc Albert» présenté à la Maison de la chanson demain

QUÉBEC — Monique Miville-Deschênes et la troupe Théâtre-Québec s'amènent à la Maison de la Chanson, à compter de demain, avec le spectacle-hommage à Félix-Leclerc qu'ils avaient rodé l'été dernier à Saint-Jean-Port-Joli. «On a repeint le carlingue et changé les pistons», précise toutefois le comédien et metteur en scène Yves Massicotte.

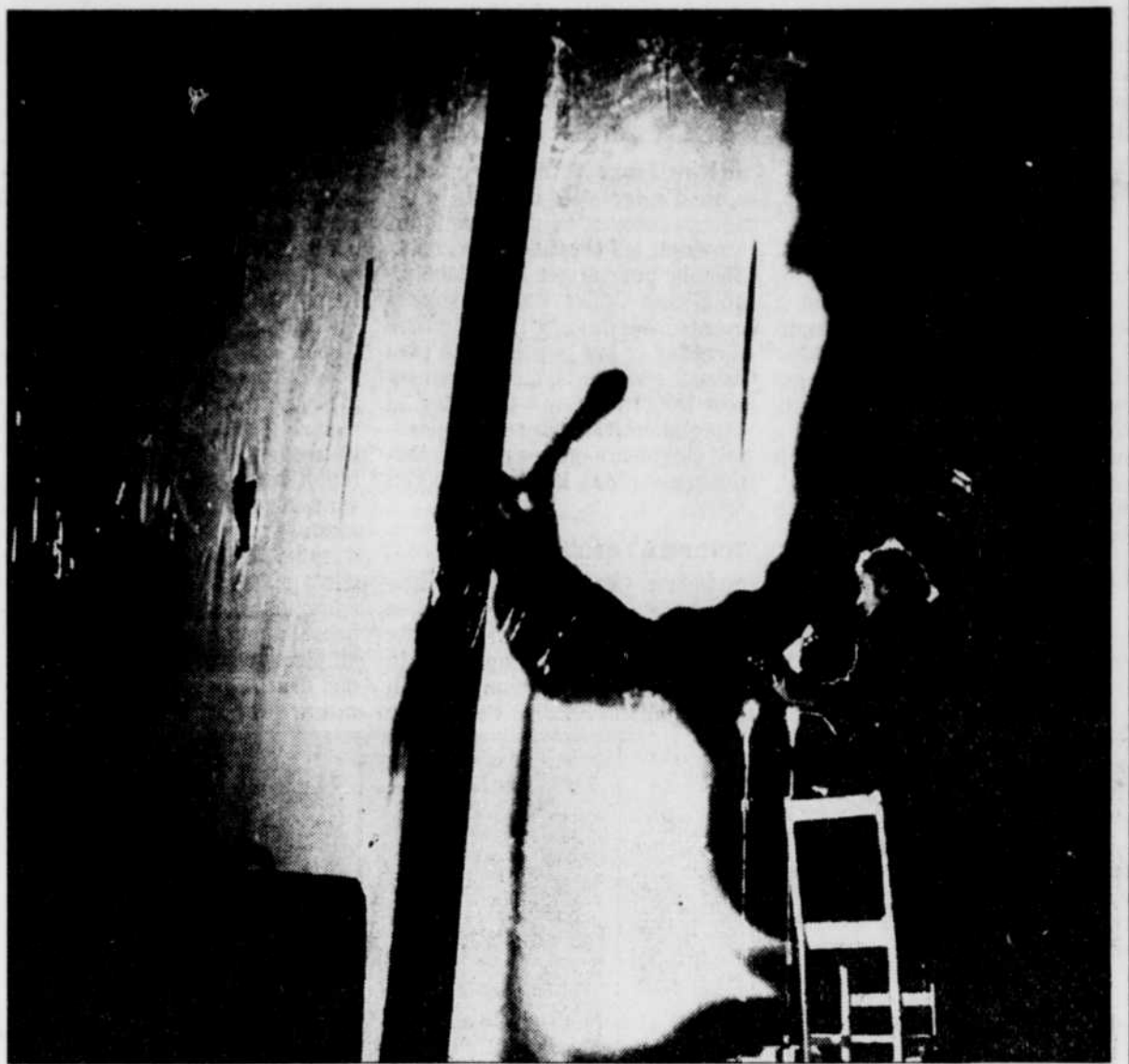
par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Pour monter *Sors-moi donc Albert*, Yves Massicotte et Monique Miville-Deschênes ont puisé dans des textes inédits du poète que tous deux gardaient précieusement dans leurs tiroirs depuis près de 30 ans. «Ça remonte à 1966, quand nous faisons partie de la troupe Les Gesteux, rappelle Mme Miville-Deschênes. Félix était alors notre auteur. Les textes inédits viennent de cette époque.»

«On a voulu enlever l'image du *Petit Bonheur*, ou du moins ne pas s'y limiter, renchérit Yves Massicotte. Félix, c'est du sucre à la crème. Il est humain et pas du tout méchant. On a voulu extraire tout le velours de son oeuvre.»

Sors-moi donc Albert, est un spectacle composé d'une quinzaine de chansons et de cinq comédies en un acte. Yves Massicotte en signe la mise en scène, en plus d'en défendre les couleurs aux côtés de Monique Miville-Deschênes, Denis Michaud et Véronique Watters. Ils sont accompagnés du musicien Réjean Yacola.

LE SOLEIL avait fait une critique fort élogieuse de ce spectacle, en juin dernier, lorsqu'il avait été présenté à la salle Georges-Ouellet de Saint-Jean-Port-Joli. «Ce spectacle monté



«Félix, c'est du sucre à la crème. Il est humain et pas du tout méchant. On a voulu extraire tout le velours de son oeuvre», témoigne le metteur en scène de «Sors-moi donc Albert!», Yves Massicotte.

avec minutie et bien rythmé apporte une teinte distinctive bienvenue à notre été théâtral», avait écrit le collègue Jean-St-Hilaire.

Des petits changements ont été apportés depuis. «On a entre autres ajouté un prologue qui apporte un éclairage nouveau à l'oeuvre du poète disparu en août

1988», précise Yves Massicotte. *Sors-moi donc Albert* est présenté à la Maison de la Chanson du 14 au 25. La troupe Théâtre-Québec veut ensuite le promener partout en province, si bien qu'elle ne jouera pas cet été dans son théâtre de Saint-Jean-Port-Joli. Pour Yves Massicotte, l'occasion est enfin arrivée de se replonger

dans ses premières amours, le théâtre, après avoir exploré l'univers des téléromans.

Qu'on pense à *Entre chien et loup* ou *La montagne du Hollandais*. Quant à Monique Miville-Deschênes, elle espère que ses activités théâtrales lui permettront aussi de poursuivre l'écriture de son premier roman.

Directeur musical du Cirque du Soleil

René Dupéré a toute liberté

MONTREAL (PC) — Auteur des musiques qui fixent dans l'oreille les spectacles du Cirque du Soleil, René Dupéré dispose de toute sa liberté.

Jamais il n'a eu à «remplir des commandes», assure-t-il en entrevue. Pour gagner sa vie, il n'a pas été contraint à des cadres publicitaires ou de s'accorder à des formats de radio ou de télévision.

Dupéré dit aborder la musique avec pureté et le Cirque du Soleil lui a donné carte blanche. Il avait 40 ans quand il s'est adonné à la musique.

«Mon apprentissage, dit-il, n'a pas subi le long processus à cause duquel, involontairement, tu refais sans cesse la même chose. J'ai toujours cru à la force de la vie.»

Dupéré a débuté par de petits contrats, suivis de l'enseignement musical qui lui a laissé à 40 ans le goût d'explorer. Avec le Cirque du Soleil depuis 10 ans, il a innové en donnant à cette troupe bariloisée ses couleurs musicales.

Le compositeur a reçu un titre disque d'or, pour les 70 000 exemplaires vendus au Canada de *Alegria*. Au magazine Billboard, les disques *Alegria* et *Mystère* (spectacle présenté à Las Vegas) étaient respectivement en seconde et sixième place du palmarès des ventes.

Dupéré exulte mais dit n'avoir jamais calculé soit pour y arriver. «J'ai commencé tard dans cette carrière, dit-il. Je garde la tête froide. Je suis content de ce qui m'arrive, d'être connu à New York et à Los Angeles.»

«Ça me plaît de pouvoir élargir mon champ d'action grâce au cirque en travaillant pour d'autres organismes mais ça me fait plaisir surtout pour le Québec. Ici, le public a toujours soutenu le Cirque, approuvé notre démarche.»

«J'ai voulu, comme pour *Saltimbanco*, faire une musique qui ait une vie à part entière, comme celles de Morricone ou Vangelis et qui puisse s'écouter sans les images.»

Bonne chimie

«Je ne voulais pas d'une musique accessoire. Il est évident que le spectacle et sa musique font bonne chimie. Le spectacle valorise la musique mais je crois aussi qu'elle peut vivre seule.»

«Aux îles-de-la-Madeleine où je viens de passer, on n'a pas vu le spectacle mais on apprécie la musique.»

Appuyée par la maison Bertelsmann alors que les précédents disques étaient distribués par le Cirque du Soleil lui-même, la musique de *Alegria* est promise à un bel avenir, tout comme celle de *Saltimbanco* qui sortira au Japon et en Europe.

«Il y a maintenant possibilité de tournée pendant cinq ans, explique Dupéré. Les albums suivent nécessairement. Je n'ai suivi aucune recette. Je travaille avec éclectisme mais je savais quand même que c'était une bonne tonne.»

Son approche est avant tout classique. S'il compose avec des ordinateurs et une technique moderne, il se dit familier avec les qualités mélodiques, le lyrisme du XIXe siècle.

Et s'il n'écoute pas beaucoup de musique, il a malgré tout la conscience artistique de la planète. «J'aime les cultures. Avec le cirque, j'ai pris conscience de l'ouverture que peuvent avoir les

Américains et du savoir des Européens. J'aime la vision européenne de la musique et nos possibilités comme Nord-Américains d'en faire des mélanges.»

Si en 1970, René Dupéré rêvait comme d'autres de sauver le monde, il réalise maintenant qu'il ne faut pas mettre la barre trop haute. «Ma seule pertinence, je la trouve par ma musique. Si je peux faire du bien, c'est déjà ça. Mais je conserve mes angoisses fondamentales. Je sais bien que j'apporte quelque réconfort à ceux qui ont les moyens d'acheter mes disques.»

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communications à:
GINETTE CUSTEAU, LE SOLEIL,
C.P. 1547, succ. terminus
925, chemin Saint-Louis,
Québec, G1K 7J6
Fax: 686-3374
Tél: 686-3489

CINÉMA

Pour connaître les différentes activités qui se dérouleront au cours de la prochaine semaine, veuillez consulter «Votre Agenda» dans LE SOLEIL tous les dimanches.

*La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière-Sud.
*Les chiffres indiquent la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.
*Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CINÉPLEX CHAREST (529-9745) L'Épidémie (-) v.f. de *Outbreak* 13h, 16h, 19h, 21h40 (13 ans). *Attachement filial* (-) 13h50, 16h20, 19h05, 21h30 (G). *Un Indien dans la ville* (5) 13h30, 15h45, 19h10 (G). *Meurtre avec préméditation* (4) 21h15 (13 ans). *Billy Madison* (6) 13h20, 15h25, 19h (G). *Légendes d'automne* (5) 21h15 (G). *Les quatre filles du Dr March* (3) 14h, 16h30, 19h10, 21h40 (G). *Farinelli* (4) 13h45, 16h30, 19h20, 21h40 (13 ans). *Aux frontières de l'au-delà* (4) 13h30, 16h45, 19h30, 21h50 (13 ans). *Scorpion noir* (4) 13h, 15h10, 17h20, 19h40, 21h50 (13 ans). Prix d'entrée: 8 \$; 4,50 \$ pour les 65 ans et plus et les moins de 14 ans; 4,99 \$ pour les représentations avant 18h en semaine. Prix d'entrée les mardis et mercredis: 4,99 \$. N.B. Possibilité de se procurer des billets à l'avance pour des représentations dans la même journée.

CLAP (650-CLAP) *Farinelli (4) 12h15, 19h15 (13 ans). *Eldorado (4) 12h30, 19h (4). *La Séparation (3) 12h45, 19h30 (G). *Fiction pulpeuse* (3) 14h25, 21h30 (16 ans). *Ludwig Van B. (4) 14h45, 21h15 (G). *Clerks* (4) v.o.a. 13h (G). *Rouge* (3) 16h45 (G). *Le livre de la jungle* (4) 17h (G). *Anna: 6-18 (3) 17h20 (G). *La cloche et l'idiot* (6) 21h45 (G). Prix d'entrée: 5,25 \$; 4,50 \$ moins de 14 ans et plus de 50 ans; 8 \$ pour les Super-Primeurs les ven. sam. dim.; 5,25 \$ du lun. au jeu. Prix d'entrée le mardi: 4,50 \$.

GALERIES DE LA CAPITALE (628-2455) L'Épidémie (-) 13h45, 16h20, 19h, 21h30 (13 ans). *Le roi Lion* (3) 14h10 (G). *Légendes d'automne* (5) 16h10, 18h55, 21h35 (G). *Le livre de la jungle* (4) 13h35 (G). *Attachement filial* (-) 14h, 16h30, 19h25, 21h45 (13 ans). *Scorpion noir* (4) 13h50, 16h, 19h10, 21h20 (13 ans). *Forrest Gump* (3) v.f. 15h55, 18h45, 21h25 (G). *Un Indien dans la ville* (5) 13h30, 15h25, 17h20,

19h15, 21h15 (G). Prix d'entrée: 8 \$; 4,99 \$ tous les jours pour les représentations avant 18h et toute la journée du mardi; 4,25 \$ enfants et âge d'or.

LIDO (837-0234). *Aux frontières de l'au-delà* (-) 18h45, 21h15 (13 ans). *L'Attachement filial* (-) Lundi 13h, 18h45, 21h15 (G). *Le roi Lion* (3) Lundi 13h (G). *Les 4 filles du Dr March* (3) Lundi 13h, 18h45, Mar. Mer. Jeu. 18h45 (G). *Scorpion noir* (4) 21h15 (13 ans). *Billy Madison* (6) 19h (G). *Au coeur de la démenche* (4) Lundi 13h, 21h15 (13 ans). *L'Épidémie* (-) Lundi 13h, 18h45, 21h15 (13 ans). *Un Indien dans la ville* (5) 19h (G). *Légendes d'automne* (4) Lundi 13h, 21h15 (G). Prix d'entrée: 8 \$; 5,50 \$ pour les 13-20 ans; 3 \$ pour les moins de 12 ans (sauf pour les films cotés 13 ans+) et plus de 65 ans. Prix d'entrée du lun. au jeu.: 5,50 \$; 3 \$ pour les 12 ans et moins (sauf pour les films cotés 13 ans+) et plus de 65 ans. N.B. Possibilité de se procurer des billets à l'avance pour des représentations dans la même journée.

MIDI-MINUT (522-2828). Vidéos 18 ans. *Dangerous woman* 11h55, 14h25, 16h50, 20h50. *Slick Honey* 13h05, 15h35, 19h30. *Forrest Gump* 8h45, 18h. *Les des* à 10h15, 22. Prix d'entrée: 7 \$.

PARIS (694-0891) *Le baragreur de rue* (6) Sem. 18h45 (13 ans). *Nell* (3) v.f. Sem. 21h (G). *Le Roi Lion* (3) Sem. 19h15 (G). *Junior* (5) v.f. Sem. 21h30 (G). *Sans parole* (4) Sem. 19h (G). *Meurtre dans le sang* (3) Sem. 21h15 (18 ans). Prix d'entrée: Lun. mer. jeu. 2 \$. Ven. sam. dim. 3 \$. Les mardis: 1 \$.

SAINTE-FOY (656-0592) *Outbreak* (-) v.o.a. Sem. 19h10, 21h40 (13 ans). *Fiction pulpeuse* (3) 21h10 (16 ans). *Elisa* (4) v.f. Sem. 18h55 (13 ans). *Aux frontières de l'au-delà* (-) Sem. 19h15, 21h30 (13 ans). Prix d'entrée: 8 \$; 4,99 \$ pour toutes les représentations avant 18h; 4,25 \$ enfants et âge d'or.

CINÉ BISTRO, 291, St-Vallier Est. *Les Envahisseurs* v.o.a. 15h. *Wonder Woman* v.o.a. 16h. *Batman* v.o.a. 17h. *Mission impossible* v.o.a. 18h. *The Twilight Zone* (v.o.a.) 18h. *La petite vie* (v.f.) 19h30. *Subway* (1985) v.f. 20h. *Battle Star Galactica* (1978) v.f. 22h. Rens.: 648-6677. Ces films d'antenne sont présentés dans un bar, il est nécessaire d'avoir 18 ans pour s'y rendre.

14, 15, 16, 17 et 18 MARS
Encore de bons billets

14 MARS	72
15 MARS	58
16 MARS	22
17 MARS	complet
18 MARS	complet
17h	complet
21h	complet

Débutant
Demain

R 18
MATED ANS

TAXI

694-4444

Extérieur de Québec:
1-800-261-9903

Patrick Huard

THÉÂTRE CAPITOLE

Billetech

TELE 4

22